



Pour un service public de l'EPS et du sport scolaire de qualité !

HISTORIQUE !

7 mai 2014 : Après plus de 26 ans de lutte, le SNEP-FSU a enfin obtenu le décret « Sport Scolaire », officialisant le forfait d'AS de 3h indivisibles !

La hausse de 80% du budget UNSS et le retour des cadres départementaux UNSS dans le giron Education Nationale apparaîtraient presque anecdotiques au regard de cet événement... mais ces victoires obtenues (dans l'adversité !) ne sont pas à oublier, et doivent servir de tremplin pour poursuivre le développement de cette exception culturelle qu'est le Sport Scolaire.

2011 (date des dernières élections professionnelles) :

Le SNEP avec la FSU exigent l'arrêt de la suppression des postes et le démantèlement programmé de l'Education Nationale. Nous ne voulions pas de cette Ecole !

2014 : le recrutement a été enclenché, le Socle est dorénavant « culturel » et les personnels sont consultés dans sa construction... Certes le compte n'y est toujours pas, mais de précieuses avancées sont obtenues !

Des personnels non-titulaires un peu mieux

considérés :

A la demande insistante du SNEP-FSU, le concours réservé a enfin été ré-ouvert en EPS !

Une fois celui-ci obtenu, leur ancienneté est maintenant mieux prise en compte et permet de valider leurs années d'enseignement antérieures à leur titularisation.

LE SNEP-FSU LIMOGES, C'EST...

DEFENDRE, SOUTENIR ET RENCONTRER LES COLLEGUES

MUTATIONS, CARRIERE, SANTE, TZR, NON-TITULAIRES, STAGIAIRES, CONDITIONS DE TRAVAIL, ...

Un suivi au quotidien permettant l'amélioration des situations au service de l'intérêt général, dans le respect des règles.

ORGANISATION DE RENCONTRES, DEBATS, STAGES, ...

Le SNEP académique essaie de provoquer des moments de rencontres et d'échanges, pour développer le lien professionnel.

SITE INTERNET, ENQUETES, BULLETINS, FILS D'INFOS, ...

Communication et prise d'infos auprès des équipes : un gage d'efficacité pour le SNEP-FSU !

UN ENGAGEMENT CONSTANT, AU PLUS PRES DU TERRAIN

POUR LA DEFENSE DES POSTES Axe central de notre activité, plusieurs postes ont été sauvés suite aux interventions du SNEP-FSU.

POUR UN DEVELOPPEMENT DU SPORT SCOLAIRE : Forfaits récupérés, défense des animateurs d'AS, des délégués de district et cadres, batailles autour du budget et du projet académique, amélioration du fonctionnement des instances : autant d'éléments que nous avons portés et défendus d'arrache-pied de manière constante

POUR UNE AMELIORATION DES INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS SPORTIFS : Audiences, interpellations des élus, diffusion des guides, suivi des établissements. Pour gagner l'accès des élèves aux installations sportives et l'amélioration de celles-ci, des actions au cœur de notre activité !

UN GROUPE DE MILITANTS ET DE COMMISSAIRES PARITAIRES AU SERVICE DE L'INTERET GENERAL

DES MILITANTES ET DES MILITANTS dans les trois départements, issus de toutes les générations et couvrant plusieurs secteurs (collège, lycée, LP, enseignement supérieur, UNSS, jeunesse et sport)

- **UN TRAVAIL AU SEIN DE LA FSU**
- **UNE "OCCUPATION DU TERRAIN"** en siégeant dans toutes les instances et en étant force de propositions (déclarations, interventions)

- **UNE ACTIVITE PERMANENTE** en répondant à l'urgence, mais aussi en faisant vivre tous les dossiers avec une vision long terme, dans un contexte national et local.

- **LE DEVELOPPEMENT D'UN SYNDICALISME DE METIER** au plus près du terrain, dans la défense de l'intérêt général, mais aussi pour porter des propositions novatrices.

RENFORCER !

- L'équité, la transparence, le respect des barèmes et des règles communes
- Les moyens de remplacement pour assurer la continuité du service public
- La légitimité et la force de proposition des élus du SNEP.
- Les liens au sein de la profession

DEFENDRE !

- La place de l'EPS dans le système éducatif
- Le service public d'éducation et du sport scolaire
- Le statut particulier des enseignants d'EPS
- Le déroulement de carrière de TOUS les enseignants d'EPS
- Les règles du paritarisme



Le service public,
on l'aime, on le défend

EXIGER !

- Des créations de postes à hauteur des besoins.
- De meilleures conditions de travail
- Le déblocage des salaires
- L'application effective du décret Sport Scolaire
- Le retour à un mouvement national

S'ENGAGER !

- Pour le développement et l'accès à des installations sportives de qualité
- Pour la retraite à 60ans avec 37,5 annuités
- Pour le développement de nos AS contre tout système concurrentiel
- Pour le syndicalisme, porteur de solidarités

**POUR GARDER LA MAIN SUR LE METIER,
un syndicalisme solidaire, fort et efficace,
VOTONS SNEP-FSU !**